

## Annexe 1

### Description du projet

#### Amélioration de la productivité et promotion des produits de l'aviculture familiale au bénéfice des ménages ruraux du Guidimakha.

##### **1.1** But

Le but du projet est d'améliorer les revenus et l'alimentation des ménages ruraux du Guidimakha à travers un appui à l'aviculture familiale.

##### **1.2** Objectifs

Les ménages élevant des volailles au Guidimakha sont confrontés à divers problèmes de production. Le taux de mortalité des animaux est souvent très élevé (supérieur à 50%), ce phénomène s'expliquant essentiellement par le type de conduite (élevage en divagation exposant les animaux à des maladies et à des risques de déshydratation) et par la faible couverture sanitaire locale.

L'aviculture pourrait cependant jouer un rôle important dans l'économie et l'alimentation des ménages ruraux. Dans cette optique, un **travail de recherche-action** mené avec des producteurs familiaux en collaboration avec d'autres acteurs concernés par cette filière pourrait améliorer les performances zoo-économiques des systèmes d'élevage.

Les objectifs du présent projet seraient donc de:

- A. Tester, en association avec des groupements coopératifs, un type de conduite relativement plus intensif, adapté aux contraintes des ménages producteurs (disponibilité en trésorerie et main d'œuvre), en vue de **sécuriser et/ou augmenter la productivité des petits élevages familiaux** ;
- B. **Mettre en lieu des groupements de producteurs avec des fournisseurs de services publics et privés** (santé animale, aliments, poussins, appui conseil) ;
- C. **Diffuser les résultats de ces actions pilotes** afin d'alimenter les réflexions sur l'élaboration d'une **stratégie de sécurisation et de développement de l'aviculture familiale** et plus particulièrement de tester et d'adapter certaines propositions d'actions à soutenir en direction des filières avicoles dans le cadre du futur Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF) en cours d'instruction.

##### **1.3** Groupe cible et pays

Le projet concerne en priorité la région du Guidimakha (sud de la Mauritanie), plus précisément les villages **des communes entourant la ville de Sélibaby**, ville en pleine expansion de 32 000 habitants qui profite des retombées monétaires de la migration, dans laquelle il existe des débouchés porteurs pour la vente de poulets et d'œufs.

Les actions proposées pourront être étendues en appui direct à des coopératives de la moughaata de M'bout (Gorgol), de façon à renforcer la sécurité alimentaire dans un des départements les plus pauvres du pays et qui devrait bénéficier de l'arrivée de la route, permettant une commercialisation plus facile vers Kaédi ou Sélibaby.

AS.

Les groupes cible sont des populations d'agro-pasteurs de ces régions, plus particulièrement **les femmes**, regroupées en coopérative, particulièrement actives dans la production avicole.

#### 1.4 Activités

##### A. **Conception, test et diffusion de modèles de poulaillers améliorés.**

Un ou plusieurs modèles de **poulailler amélioré**, construit dans la mesure du possible avec des matériaux locaux (terre/ paille), sera conçu et testé par les groupements avicoles. Ces bâtiments auront les caractéristiques suivantes :

- bien aérés ;
- équipés d'un dispositif d'isolation modulable ;
- équipés d'un dispositif simple pour sécuriser l'abreuvement des animaux ;
- équipés d'un dispositif de protection contre les prédateurs ;
- facilement accessibles pour les travaux d'entretien.

Des conseils seront donnés aux aviculteurs(trices) quant au **choix du site d'installation** optimal : orientation par rapport au vent, ombrage, etc. Il s'agira dans le même temps de tester la **conduite en claustration**. Pour cela, un parc clôturé sera aménagé autour des poulaillers. La clôture, constituée essentiellement en fibres végétales, aura une double fonction : éviter aux animaux de divaguer, et les protéger du vent.

##### B. **Identification des différentes rations alimentaires**

En association avec les services de l'élevage et le Groupement National des Aviculteurs Mauritaniens (GNAM), plusieurs modèles de **rations alimentaires** seront établis. Dans la mesure du possible, les rations devront intégrer essentiellement des produits ou sous produits agricoles locaux (céréales, son de céréales, légumineuses...), et/ou des produits de cueillette disponibles localement, complétés avec des protéines d'origine animales. Un dispositif de suivi du croît des animaux permettra **d'identifier la/les rations qui donnent le meilleur rapport coût/ croît**.

Une étude de rentabilité d'une unité artisanale de fabrication d'aliments pour volaille sera menée et servira de référence pour la mise en route du Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF) en cours d'instruction.

##### C. **Formation des éleveuses sur les principales pratiques de prévention des maladies s'attaquant aux poulets.**

Comme mentionné plus haut, diverses maladies s'attaquent aux poulets et entraînent des pertes importantes. Des formations adaptées aux publics cibles seront conduites autour des **pratiques préventives**. Parmi les thématiques abordées, on peut citer :

- Présentation des principales maladies et de leur origine ;
- Hygiène des poulaillers ;
- Qualité de l'eau et de l'alimentation ;
- Protection contre les oiseaux sauvages, vecteurs de maladies ;
- Gestion de la chaleur.

Des spots traitant de ces questions seront diffusés à partir des radios rurales émettant depuis le Sénégal et le Mali (les ondes ne sont pas libéralisées en Mauritanie). Des posters illustrés et légendés en hassanyia compléteront ce dispositif de formation. Le contenu de ces sessions sera largement discuté avec le GNAM et les services de l'élevage.

#### **D. Mise en relation des éleveuses avec les structures vétérinaires existantes (privées ou publiques)**

La maladie de Newcastle est une des principales causes de mortalité et les pratiques préventives ne sont pas suffisantes pour significativement diminuer la prévalence de cette maladie.

Les groupements coopératifs seront mis en relation avec les services de l'élevage afin d'améliorer le taux de couverture sanitaire (vaccination contre la maladie de Newcastle et vermifuge). Le projet achètera dans ce cadre les kits vétérinaires pour les producteurs associés au projet. Afin de rester en conformité avec la législation, cette dotation sera confiée à la Délégation de l'élevage.

#### **E. Introduction de races améliorées**

Les races locales, relativement résistantes, seront croisées avec des coq raceurs fournis par le GNAM (Derco 109, Jupiter). Dans le même temps, des poussins de « race améliorée » seront mis à disposition de producteurs volontaires afin d'évaluer dans quelle mesure ils peuvent s'adapter aux conditions locales. Ce dispositif permettra de comparer les performances zoo-économiques des races locales avec celle des races améliorées et des hybrides.

Le GNAM interviendra en tant que prestataire pour la formation des producteurs à la conduite des races améliorées. Le résultat de cette phase permettra de déterminer dans quelle mesure il serait pertinent que le ProlPruf finance un couvoir pour couvrir la demande en poussins.

#### **F. Campagne de promotion de l'aviculture locale.**

Le GRDR considère qu'il est indispensable que le travail d'appui à la production s'accompagne d'une campagne de promotion de l'aviculture locale. Dans le cadre du projet, des débats seront organisés et diffusés par les radios rurales des régions voisines, et des campagnes de promotion des poulets locaux seront organisées sur le marché de Sélibaby et auprès des restaurateurs. Les producteurs seront les acteurs principaux de ces campagnes qui leur donneront l'occasion d'établir des liens avec les principaux acheteurs.

#### **G. Capitalisation et diffusion des résultats.**

Une attention particulière sera portée à la diffusion des résultats de la recherche-action entreprise dans le cadre du projet et au partage de ces résultats avec les structures étatiques compétentes (services régionaux de l'élevage et Direction de l'Élevage). Un comité de suivi semestriel et l'intégration des services de l'élevage dans le suivi-évaluation externe permettront d'atteindre cet objectif.

Un bilan des diverses expériences sera réalisé et utilisé pour produire des manuels technico économiques (français et langue locale- *hasanyia*), qui seront mis à disposition des acteurs de la filière.

### **1.5 Résultats**

Les résultats attendus sont les suivants :

- R1 : le taux de mortalité des animaux élevés en poulailler amélioré et nourris selon les recommandations du projet baisse de 15% par rapport aux animaux conduits traditionnellement;
- R2 : le croît des animaux élevés en poulailler amélioré et nourris selon les recommandations du projet augmente de 15% ;
- R3 : la productivité du travail du « système d'élevage poulet local » augmente ;

C.S.

- R4 : les pratiques adaptées aux contraintes des producteurs donnant les meilleurs résultats technico-économiques sont diffusées. Ce référentiel technico-économique alimente la définition des actions du ProLPrAF pour la filière avicole ;
- R5 : les consommateurs sont sensibilisés sur l'importance et l'intérêt de consommer des produits locaux.

Les bénéficiaires directs seront constitués de **25 groupements coopératifs soient environ 600 producteurs**. Les bénéficiaires indirects seront les différents **fournisseurs de services** privés ou coopératifs participants aux actions (aliments, santé animale, fourniture de poussins). Le GNAM et le CUCG compteront au premier titre parmi ces bénéficiaires indirects.

## **1.6 Procédures d'exécution du Bénéficiaire**

On évitera les approches descendantes (« top-down ») pour privilégier **l'innovation par et à la base**. Les producteurs/trices constitueront des **groupes de travail thématique**, chaque groupe étant chargé de **tester des pratiques alternatives (améliorées)**. L'objectif de l'action est de tester plusieurs pratiques afin d'identifier celles qui donnent la **productivité optimale au regard du travail et des fonds supplémentaires investis**.

Des visites d'échange entre ces groupes de travail favoriseront la diffusion des meilleures pratiques. Ces échanges s'étendront logiquement aux ménages ou régions voisines (visites en région de Kayes au Mali, par exemple, et/ou au Sénégal, où le GRDR est également implanté).

Les producteurs seront libres d'opter pour des **structures d'élevage collectives** ou pour des **structures individuelles** (poulailler familial). La **structure coopérative** sera dans tous les cas le **cadre d'échange privilégié entre producteurs**.

Ces groupes de travail seront accompagnés par l'équipe technique du GRDR (responsable de projet et animateur) ainsi que par la Délégation de l'Élevage pour les composantes alimentation et santé. Le GNAM interviendra en tant que prestataire pour la fourniture des poussins de races améliorée et pour la formation sur la conduite des élevages (activités A & B).

Les services centraux (Direction de l'Élevage et Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi-Evaluation à Nouakchott) seront membres du comité de suivi du projet. Une personne chargée au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) de suivre l'instruction du Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (ProLPRAF) pourra également y être associée.

## **1.7 Partenaires et accords d'exécution**

- Groupements coopératifs de base et structure faîtière :  
**Le Collectif des Unions de Coopératives du Guidimakha (CUCG)**, créé en 2004, interviendra dans l'identification des Groupements coopératifs de base qui bénéficieront du projet. Une commission technique au sein du CUCG assurera un suivi évaluation externe, afin de contribuer activement à la phase de capitalisation et à la poursuite de l'opération à une échelle plus importante.

Il s'agira de permettre au CUCG de développer ses compétences zoo-technico-économiques en aviculture pour, in fine, apporter des services adaptés aux besoins de ses membres et participer de façon pertinente au dialogue politique (élaboration d'une stratégie adaptée à la filière). De cette façon, l'action du GNAM, qui concerne essentiellement des éleveurs semi-industriels, sera complétée par celle du CUCG, ciblée sur les aviculteurs familiaux.

- GNAM :

**Le Groupement National des Aviculteurs Mauritaniens**, structure faîtière au niveau national créée par des aviculteurs de type semi-industriels, sera également associé au déroulement des actions et aura pour mandat principal de **former les producteurs à la conduite des races améliorées**, souvent plus fragiles que les races locales ainsi que dans la **fourniture de poussins et coq raceurs**.

Un protocole d'accord sera établi entre le GRDR et le GNAM définissant les modalités de cette collaboration et les prestations à fournir par le GNAM.

- Services de l'élevage :

**Les services de l'élevage** interviendront dans le suivi évaluation externe (une mission par mois) ainsi que dans les activités relatives à l'alimentation (prestations pour l'élaboration des différentes rations alimentaires à tester) et la santé animale.

Un contrat de prestations sera établi entre le GRDR et les services de l'élevage pour le suivi-évaluation du projet et pour la composante alimentation (activité B) et santé (activité C).

### **1.8 Stratégie de suivi-évaluation du Bénéficiaire**

- Suivi évaluation interne :

Sur le plan technique, le GRDR évaluera en particulier, en association avec les services de l'élevage et le CUCG, l'évolution de la productivité du travail familial et des performances zootechniques des animaux obtenus par le biais des différentes conduites testées dans le cadre du projet. Il est proposé de suivre en particulier les indicateurs permettant de mesurer :

- Une baisse de la mortalité des poussins (objectif : - 15% par rapport situation de référence) ;
- Une augmentation du croît en condition de poulailler amélioré et d'alimentation améliorée (objectif : + 15% par rapport situation de référence).

- Suivi évaluation externe par les services techniques déconcentrés (Délégation de l'Élevage) et les services centraux (Direction de l'Élevage) :

Les services déconcentrés de l'Etat assureront le suivi évaluation de terrain externe tandis que les services centraux seront sollicités lors des comités de suivi pour valider la programmation et les résultats des actions entreprises.

### **1.9 Autres sources de financement du projet**

Les actions du projet bénéficieront également de contributions financières par les partenaires concernés, en particulier les groupements coopératifs regroupés sous l'égide du CUCG et participation du GRDR au développement des actions.

Le montant de ces contributions a été évalué à 23.270 USD (voir budgets à suivre, en Annexe 2).